



LIGUE RÉGIONALE D'ESCRIME DE BRETAGNE

14 avril 2025

PROCÈS VERBAL

Présents :

Philippe Jégu, Président
Xavier Blanche
Ludivine Chamayou
Sylvie Commeureuc (CD 35)
Patrice Dherbilly
Christian Ducos
Patrick Goubin
Stéphanie Guilloux (CD 56)
Jean Pierre Philippon

Excusés : Nicolas Appere-Rabier (CD 22), Stanislas Hartmann (CD 29), Vanessa Renard, Éric Vialle, Raphaël Dall'Omø (CTF)

Invité : Jean-Marie Corlosquet (CTR)

Le Président ouvre la séance à 19 h 00. La réunion se déroule en distanciel. Il constate que le quorum est atteint. Le comité peut valablement délibérer. Ludivine Chamayou est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1 Dossier ANS-PSF
- 2 Evolution du poste de secrétaire de la ligue
- 3 Point sur les championnats de Bretagne
- 4 Fête des jeunes



1) Dossier ANS PSF

La campagne a débuté la 7 avril 2025. Le montant alloué à la Bretagne n'est pas connu à l'heure actuelle. (Le montant alloué à la FFEscrime ne l'est pas non plus).

Il est attendu une baisse de 11 % ce qui ferait passer le montant de 57 000 à 51 000 euros selon les évaluations de Christian DUCOS.

20 % de l'enveloppe concerne le public féminin, la moitié de l'enveloppe est allouée aux clubs (soit 25 à 26 000 euros) après un arbitrage régional.

7 clubs ont déjà fait une demande.

La fin de la campagne est début mai, le rapport final sera donné fin mai.

Les axes qui seront priorisés, comme cela a été exposé pendant le webinaire seront la fidélisation, l'emploi et la formation ainsi que la féminisation.

Il ne peut y avoir que 3 actions par club maximum.

2) Poste de secrétaire de ligue de Catherine

Elle est actuellement rémunérée via son activité se secrétariat freelance, par l'intermédiaire de factures qu'elle produit régulièrement en fonction des missions qu'elle a à accomplir pour la ligue.

Elle souhaiterait pouvoir passer en contrat de travail en CDI à temps partiel.

On note un accroissement de sa charge de travail, notamment aussi en lien avec l'activité de Raphaël, et surtout une augmentation du temps administratif.

Pour aider dans la décision : une rétrospective sur les 8 dernières années (hors période COVID) montre que son poste coûte à la ligue 10 à 12 000 euros annuellement.

Pour un contrat à 380h / an à temps partiel annualisé (pour permettre une flexibilité/adaptabilité en fonction des périodes de travail plus intense ou moins), classe 3 de la CCNS, cela reviendrait à 10 000 euros, charges comprises, annuellement.

Il a été soulevé une remarque sur un départ à la retraite de Catherine dans quelques années et sur l'indemnité à apporter en prévision de cette fin de contrat, qui devrait être de 2 mois brut maximum vu son ancienneté.

Ce point a été accepté à l'unanimité.

Son nouveau contrat entrera en vigueur à partir de septembre 2025.



3) Point sur les championnats de Bretagne

Le taux de participation est en progression de façon globale.

	2023/2024	2024/2025	Reste à venir
Fleuret	96	70	M13
Sabre	159	168	M13 (50 environ)
Epée	273	302	Vétérans (40 environ)

La catégorie tremplin n'a pas été comptabilisée.

Un point de vigilance a été porté sur l'arbitrage et la disponibilité des arbitres pendant les épreuves (qui parfois tirent également) et ne se rendent pas disponible sur le temps de toute la compétition.

A noter qu'il est possible de se réservé le droit de refuser des arbitres nationaux sur une compétition régionale, sous tendu évidemment d'avoir prévenu les arbitres en amont.

4) Point sur la Fête des Jeunes

Les sélections de jeunes ont été validées. Les commissions d'armes ont été d'accord sur l'ensemble des sélections proposées.

Il y aura des équipes dans toutes les armes (y compris fleuret)

Concernant les frais engagés :

La ligue prend à sa charge la tenue mais ni le transport ni l'hébergement des jeunes.

Toutefois, elle participera à l'hébergement des capitaines d'équipe et des arbitres ainsi que les engagements.

Un point a été soulevé concernant la participation possible ou non de la ligue au Challenge de France M13 par équipe. Il a été rappelé que les commissions d'armes pouvaient également participer.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est close à 20h30.

La secrétaire

Ludivine CHAMAYOU

Le président

Philippe JÉGU